



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RER

Question orale n° 960

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la desserte de Blanc-Mesnil et de Drancy par le RER B.

Texte de la réponse

DESSERTÉ RER DU BLANC-MESNIL ET DE DRANCY

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour exposer sa question, n° 960.

Mme Marie-George Buffet. Les usagers du RER B n'en peuvent plus : rames bondées, gares souvent vétustes, défaillances techniques à répétition, nombreuses annulations de trains, retards fréquents.

Le temps de trajet pour se rendre de son domicile à son lieu de travail en devient aléatoire, avec les conséquences évidentes que cela implique pour la vie personnelle comme pour la vie professionnelle.

Beaucoup d'usagers le disent : dépendre du RER B pour se rendre à son travail peut entraîner un refus d'embauche.

La desserte du Blanc-Mesnil et de Drancy est particulièrement mal assurée. Quand il y a un incident sur la ligne, il n'est pas rare que ces gares ne soient plus desservies, sans aucune explication. Pour les usagers, cela se traduit par une demie heure d'attente au moins.

Ils ont donc décidé de se mobiliser et de constituer un collectif soutenu par des maires, comme celui de Blanc-Mesnil et d'autres élus de la Seine-Saint-Denis. Ils se sont adressés au STIF ainsi qu'au président de la SNCF. Ils veulent des solutions concrètes, sans attendre le projet de RER B nord prévu pour 2013. D'autant qu'en 2005, déjà, le ministre des transports s'était engagé sur la rénovation de cette ligne. Le collectif propose la mise en place de rames omnibus supplémentaires entre la gare d'Aulnay-sous-Bois et la gare du Nord aux heures de pointe, la transformation en omnibus des rames suivant un train supprimé ou encore l'assurance de quatre trains par heure aux gares de Blanc-Mesnil et de Drancy.

Sachant que l'État est majoritaire au conseil d'administration de la SNCF, le Gouvernement peut-il s'engager à défendre ces propositions des élus et du collectif des usagers afin que la desserte des gares du Blanc-Mesnil et de Drancy puisse répondre à leurs besoins ?

Mme la présidente. La parole est à Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Mme Chantal Jouanno, *secrétaire d'État chargée de l'écologie*. Madame la députée, la desserte du Blanc-Mesnil et de Drancy, assurée par le RER B, a retenu à juste titre toute votre attention. Actuellement, aux heures de pointe, ces gares sont desservies par quatre trains à l'heure, tous omnibus. Les autres trains circulant sur cette ligne, directs et semi-directs, ne s'y arrêtent pas.

Comme vous le savez, la définition des dessertes en Île-de-France relève du Syndicat des transports de l'Île-de-France, établissement public local présidé par le président de la région. Je vous invite donc à examiner avec le STIF dans quelles conditions la desserte de ces gares pourrait être éventuellement réorganisée en lien avec la SNCF.

Toutefois, l'infrastructure du RER B au nord de Paris est actuellement saturée et le nombre de circulations possibles sur cette ligne est limité. C'est pourquoi l'État participe, à travers le contrat de projets État-région Île-

de-France, au financement du projet " RER B Nord plus ", qui devrait être mis en service à la fin de l'année 2012 et permettra, aux heures de pointe, de porter à près de vingt trains par heure la desserte de ces deux gares. Par ailleurs, je tiens à vous rappeler que la rénovation intégrale des trains de la ligne B du RER, entreprise depuis 2009, va permettre d'accroître le confort, la sécurité, la fiabilité du matériel et la régularité des circulations. Cette rénovation doit s'achever en 2014 et concerne 119 rames.

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-George Buffet.

Mme Marie-George Buffet. Je me félicite que vous nous confirmiez la réalisation du projet " RER B Nord plus " ainsi que la rénovation des rames pour 2012 ou 2014. Mais il est dès à présent de la responsabilité de la SNCF de faire en sorte que les gares du Blanc-Mesnil et de Drancy soient correctement desservies, les quatre trains par heures auxquels il a été fait allusion n'étant pas régulièrement assurés. De plus, j'y insiste, cette desserte est souvent annulée quand il y a un incident sur la ligne. Je souhaite donc que vous rappeliez ses responsabilités à la SNCF.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 960

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1503

Réponse publiée le : 26 février 2010, page 1542

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 février 2010